



Giromagny.com

JANVIER 2016

LES VOEUX DU MAIRE



Il y a un an, notre commune était lauréate parmi 300 dossiers, de l'appel à manifestation d'intérêt "centres-bourgs" avec 52 autres petites villes de France. Ce programme expérimental a pour principal objectif de permettre aux communes lauréates de se doter d'outils pour agir sur la revitalisation du centre-bourg.

Nous avons peu communiqué sur ce dossier porté par Giromagny et la Haute Savoie. En cette année 2015, il s'agissait d'abord d'établir le cadre dans lequel nous allons travailler. Nous avons préparé et signé la convention avec l'état qui apporte son aide au financement d'un poste de chargé de missions et au financement des études.

Le premier objectif du projet de revitalisation centre-bourg est une action en direction de l'habitat privé et du logement et plus particulièrement dans le centre de Giromagny. Durant la phase de recrutement du chargé de missions, le dossier a été conduit par madame Anne-Sylvia Pischoff-Martinez, Directrice Générale des Services de notre commune : premiers contacts avec

les services départementaux de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), rédaction du cahier des charges de l'étude pré opérationnelle, étude nécessaire pour établir un diagnostic de l'habitat à Giromagny et déterminer les actions à retenir pour son amélioration.

Le contrat de Madame Hélène Métivet, chargée de missions choisie parmi 33 candidats, a débuté le 29 juin 2015. Chef de projet, elle a suivi l'étude confiée au bureau HDL et animé les différents comités de pilotage. La saison estivale a, cette année encore, été une période de travail intense.

Actuellement, l'étude pré opérationnelle est terminée. Hélène Métivet prépare la convention Commune de Giromagny-Haute Savoieuse-ANAH en liaison avec le cabinet HDL et les services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de l'ANAH. Cette convention définira les aides techniques, administratives et financières apportées par l'ANAH, la commune de Giromagny et la communauté de communes aux propriétaires qui rénoveront leurs biens. Elle définira aussi le cadre dans lequel ces aides seront apportées. Elle devrait être signée en janvier 2016 et déboucher sur un temps de communication, concertation et traitement des premiers dossiers.

Pour mener ce travail, nous sommes en relation permanente avec les services départementaux et régionaux de l'état (secrétariat général de la préfecture, ANAH et DREAL) qui nous apportent connaissances et compétences. De nombreux partenaires travaillent également

avec nous pour apporter leurs aides techniques et financières : Parc naturel des Ballons des Vosges, Caisse des dépôts...

Des rendez-vous importants ont eu lieu tout au long de l'année : à Paris réunion nationale des 52 petites villes, à Dôle et à Dijon, où les lauréats de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté : Tournus, Salins-les-Bains, Montbard, Avalon et Giromagny, ont pu échanger et confronter leurs expériences.

A l'heure où j'écris, l'ANAH nationale et la DREAL doivent passer une journée à Giromagny, le 22 décembre 2015... L'hiver est studieux également.

Ces dossiers ont été menés à un rythme extrêmement soutenu, à marche forcée, et je veux saluer le travail de Mesdames Anne-Sylvia Martinez et Hélène Métivet qui parallèlement mène un projet de revitalisation du commerce à Giromagny et dans la Haute Savoieuse.

En cette période de fin d'année propice aux vœux, je souhaite vraiment que les modifications territoriales qui s'opèrent à l'heure actuelle : nouveau canton, nouvelle région, nouvelle communauté, ne viendront pas altérer le travail mené jusqu'à présent. J'espère aussi que ce travail débouchera sur une véritable revitalisation de notre centre bourg. Notre territoire de la Haute Savoieuse a besoin d'un centre bourg performant tout comme il a besoin de villages dynamiques. Toute l'équipe des élus municipaux, adjoints et conseillers, le personnel des services administratifs et techniques de la commune, se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2016.

Jacques COLIN

Dix-sept conseillers sont présents et 3 sont représentés pour cette dernière séance du Conseil Municipal de l'année 2015 convoquée par le maire, Jacques COLIN, sur un ordre du jour bien fourni comportant 14 points.

Après l'adoption du compte rendu de la séance précédente, le maire-adjoint délégué aux finances, Christian CODDET, propose une modification budgétaire dont la motivation est essentiellement technique et consiste principalement à déplacer des crédits d'investissement sur de nouvelles lignes budgétaires, sans incidence sur leur montant, afin de satisfaire aux règles comptables concernant les immobilisations en cours (actions non soldées au cours de l'année budgétaire). D'autres ajustements mineurs sont effectués à cette occasion dont le montant est inférieur à 5% du budget primitif. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les 2^{ème} et le 3^{ème} points portent sur des demandes de subventions en vue de réaliser des travaux dans les locaux de la gendarmerie. L'opération d'un montant prévisionnel de 135 k€ HT (162 k€ TTC) a pour objet d'améliorer l'accessibilité des locaux et les conditions d'accueil du public. Sont sollicités l'état au niveau de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 54 k€ ; le Conseil Départemental pour 25 k€ et la réserve parlementaire de notre sénateur, Cédric PER-RIN, pour 25 k€.

Le 4^{ème} point concerne l'avis sollicité par le Préfet sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qu'il a proposé en date du 12 octobre 2015. Ce point, largement présenté dans le journal communautaire de la Haute Savoie, ne sera pas développé ici (cf. les numéros de novembre-décembre 2015 et de janvier-février 2016). Après débat, le Conseil Municipal unanime donne un avis défavorable sur le projet proposé par le préfet, projet qui ne respecte ni les conditions de bassin de vie ni les conditions de solidarité financière territoriale inscrites dans la loi NOTRe (Nouvelle Organisa-

tion Territoriale de la République), loi qui préside aux changements qui se préparent.

Le Conseil se prononce ensuite favorablement sur un transfert de la compétence "Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat" (OPAH) à la Communauté de Communes, ceci dans le cadre des opérations de revitalisation du Bourg Centre conduites en partenariat entre la commune et la CCHS (cf. l'article en première page).

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que les présidents des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre (Communautés de Communes et d'Agglomérations) élabore un rapport relatif aux mutualisations déjà réalisées entre les communes membres pendant les mandats précédents et celles pouvant être mises en œuvre pendant la durée du mandat en cours. Ce rapport, établi par le Président Daniel ROTH, (consultable en mairie) rappelle les actions conduites dans les domaines de l'assainissement, de l'accueil de la petite enfance, des médiathèques et de la collecte des ordures ménagères ainsi que les actions en cours dans le domaine de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et celles à venir dans les domaines du service de distribution de l'eau et des documents d'urbanisme. Ce rapport est approuvé avec 20 voix pour et une abstention.

La commune est sollicitée par Territoire Habitat pour apporter sa garantie pour un emprunt de 512 k€ sur 15 ans en vue de la rénovation de 22 logements au quartier des Vosges ; le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

Le 8^{ème} point concerne l'exploitation des forêts communales avec la définition du programme de coupes et de marquages pour l'hiver 2015-2016. Le Conseil approuve avec 20 voix pour et une abstention la proposition du maire de vendre en bloc et sur pied les produits marqués par l'ONF sur les parcelles 4, 6, 15 et 16.

Les 5 points suivants ne concernent que des questions

d'ordre technique : durée d'amortissement d'un matériel, fermeture de postes ayant fait l'objet de départs ou de mutations (sans changement des effectifs) et autorisation donnée au maire de mandater des dépenses d'investissement en 2016 à hauteur du quart du montant des investissements antérieurs dans l'attente du vote du budget 2016.

En questions diverses le Maire présente au Conseil la première esquisse de la salle sportive qui sera construite à l'école Dr. Benoît dans le cadre de la fusion des 2 écoles élémentaires à la rentrée 2016.

Christian CODDET

A L'ESSAI

La Communauté de Communes la Haute Savoie et la Commune de Giromagny vont engager en 2016 une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Dans ce cadre et souhaitant développer des mesures d'accompagnement à cette OPAH, la CCHS vient d'adhérer à la Fédération des Boutiques à l'Essai, une association à l'origine du concept 'Ma boutique à l'essai', une opération visant à proposer à un créateur de tester pendant plusieurs mois son projet de commerce dans une boutique pilote.

Il s'agit d'une opération de redynamisation de centre-ville qui permet de créer de l'activité commerciale au sein de locaux commerciaux vacants, problématique dont souffre notre territoire.

Le porteur de projet bénéficiera d'un accompagnement dans le montage de son dossier et d'une expertise d'un comité de suivi composé de différents professionnels.

Afin de présenter ce concept une réunion est programmée le mardi 19 janvier à 14h00 en présence d'un représentant de la Fédération, en salle du Conseil de la mairie. Pour plus de renseignements appeler le 03 84 27 14 18 ou adressez un courriel à helenemetivet@giromagny.fr

Hélène METIVET

LA VIE EN IMAGES

La période de fin d'année est propice aux retrouvailles intergénérationnelles et apporte le sourire aussi bien aux aînés qu'aux bambins. Notre bonne ville de Giromagny ne fait pas exception à la règle et nous sommes heureux, à travers l'action municipale : distribution de colis aux aînés, visites à la maison de retraite, passage du "père Noël" dans les écoles, de contribuer à ces instants de bonheur. Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent à l'illustration de notre journal communal tout au long de l'année et en particulier Valérye BETRAND, Thierry MARLINE, Edith PISCHOFF, Cécile POURCHET et Olivier SCHNOEBELEN.

Christian CODDET



GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

ErDF : 09 72 67 50 90

GrDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

T U Y A U X

Les performances du système de collecte et de traitement des eaux usées ont si bien évolué dans notre communauté que l'on en vient presque à oublier que ce service existe et que l'on doit y prêter attention. C'est le sens du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public rendu obligatoire par le législateur. Le rapport édité par la CCHS pour l'année 2014 est consultable en mairie ou au siège de la CCHS mais nous pouvons ici en résumer les grandes lignes.

La station d'épuration de la Grande Prairie traite aujourd'hui les effluents de 6788 habitants avec une conformité de performance de 88% (*pourcentage des analyses conformes à l'ensemble des prescriptions au cours de l'année*). Comme partout en France, ce sont les concentrations en azote ammoniacal qui sont les plus difficiles à tenir et qui constituent la majeure partie des non conformités.

La réalisation des travaux de raccordement prévus sur l'ensemble de la CCHS touche presque à sa fin avec un réseau qui totalisait plus de 65 km de canalisations au 31 décembre 2014 et près de 80% de la population desservie par ce réseau. Le coût de l'abonnement au service (62 €/an) et de la part proportionnelle (1,53 €/m³) sont parmi les plus bas au niveau national. L'investissement consenti par la communauté au cours des 20 dernières années a été considérable et la durée restant à courir avant l'extinction de la dette (un peu plus de 3 M€) est encore de 11 années.

Christian CODDET

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie
N° 163 - Dépôt légal 01-2016

RENDEZ-VOUS GOURMAND

GALETTE AUX PRALINES

Une recette de papy SAVOYE

Ingrédients : 2 rouleaux de pâte feuilletée, 150 g de pralines, 50 g de poudre d'amandes, 80 g de beurre, 2 oeufs, 50 g de sucre en poudre, 1 cl de rhum.

Réduire d'abord les pralines en poudre avec un mixeur puis mélanger le sucre, un œuf entier, le beurre ramolli, le rhum, et les poudres d'amandes et de pralines jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Étaler la composition sur la première pâte feuilletée placée sur une plaque de cuisson recouverte d'un papier sulfurisé en réservant environ 2 cm sur le pourtour puis couvrir avec la 2^{ème} pâte et ourler le bord pour fermer.

Badigeonner la surface de la galette avec un jaune d'œuf délayé avec un peu d'eau, décorer avec une pointe puis piquer la surface avec une fourchette pour éviter un gonflement exagéré. Mettre au four chaud (200 °C) pendant 30 min et ... déguster.



C O T É S P O R T S

Voilà déjà six années que le comité des sports œuvre pour faire mieux connaître les associations sportives et surtout les fédérer pour qu'elles puissent travailler ensemble et s'entraider.

Après avoir tant œuvré pour animer ce comité, son président, Gérard JEANBLANC, a souhaité "passer la main". Après l'avoir remercié le comité, réuni en assemblée extraordinaire le 26 novembre dernier, a procédé à l'élection d'un nouveau président.

C'est Philippe GANTHIER, membre

actif du bureau depuis sa création, qui a été élu. Ce sportif spécialiste du tir (arc, pistolet, carabine), adhérent à la section tir à l'arc du centre socio culturel et ancien membre du club de tir de Giromagny, habite Lepuix, **Le maire** Jacques Colin, et son adjoint aux sports, Lionel Faivre, ont aussi remercié l'ancien président pour tout le travail accompli depuis la création de ce comité et ont confirmé que la ville de Giromagny continuera d'apporter son soutien à cette structure.

Lionel FAIVRE

